

BTSa ACS'AGRI

BTS agricole
Analyse, Conduite et Stratégie
de l'entreprise Agricole

CAMPUS
TERRE & AVENIR
ALENÇON · SÉES



Agriculture
Élevage



Formation en
apprentissage



2 ans de formation
(1365 heures)

Le BTSa ACS'Agri forme à la gestion d'une exploitation agricole. Il permet l'acquisition de diverses compétences en économie gestion et productions agricoles (animales et végétales) afin de devenir chef d'exploitation ou conseiller agricole. Cela apporte au titulaire une très grande adaptabilité, recherchée et appréciée du monde professionnel.

Ce diplôme délivre la capacité professionnelle à l'installation en agriculture ou permet de poursuivre en études supérieures.

Objectifs

La formation vise à être capable de comprendre :

- > le pilotage stratégique
- > l'organisation du travail
- > la conduite et gestion des systèmes de culture et d'élevage
- > la gestion administrative, économique et financière
- > l'accompagnement au changement dans un contexte de transition

Organisation

La formation se répartit entre des périodes en entreprise (65 semaines dont 10 semaines de congés payés) et des périodes au CFA (39 semaines).

Les compétences acquises sur le terrain à travers l'apprentissage permettent une meilleure compréhension de l'approche globale du fonctionnement d'une exploitation agricole.

Les apprentis bénéficient également de visites d'exploitations et d'interventions de professionnels (conseillers de gestion, techniciens...).

LES +

- + un **Enseignement d'Initiative Locale (EIL)** réalisé en France ou à l'étranger
- + un **accompagnement** du projet personnel et professionnel
- + **des projets de communication** menés par les étudiants
- + la **possibilité de choisir l'équitation** pour le module EPS



Programme

Capacité 1

S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

Capacité 2

Construire son projet personnel et professionnel

Capacité 3

Communiquer dans des situations et contextes variés

Capacité 4

Piloter des systèmes de culture et d'élevage dans une perspective de multiperformance

Capacité 5

Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole

Capacité 6

Manager l'activité de l'entreprise agricole

Capacité 7

Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multiperformance

Capacité 8

Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles

Tous les apprentis sont accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel. Possibilité d'allègement en fonction du cursus ou équivalences, examiné lors de l'entretien de positionnement.

Chiffres clés

Réussite à l'examen

**moyenne sur les 5 dernières promo*



Satisfaction

**moyenne sur les 3 dernières promo*



Insertion professionnelle

**moyenne sur les 3 dernières promo*



Poursuite des études

**moyenne sur les 3 dernières promo*



Changement de contrat

**moyenne sur les 3 dernières promo*



Abandon

**moyenne sur les 3 dernières promo*



Débouchés

Poursuite d'études

Certificat de Spécialisation (CS) dans des domaines variés (technique, fiscalité, commercial...)
Licences professionnelles (productions végétales, productions animales, banque...)
Préparation aux Écoles d'ingénieurs

Insertion professionnelle

Chef d'exploitation, chef de culture, salarié d'une exploitation agricole, responsable d'élevage, conseiller technique, bancaire, de gestion, technico-commercial...

Évaluation

Le BTSa ACS'Agri est un diplôme de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt. Il est évalué progressivement sur 4 semestres en contrôle continu (100%) sans Épreuves Terminales.

Financement

Financement des frais de formation par l'OPCO de la structure employeuse.

Rémunération de l'apprenti(e) par la structure employeuse. Frais annexes selon statut (internes, demi-pensionnaires, ...)

Recrutement :

à partir de janvier 2025

Dates de formation :

de septembre 2025 à juin 2027

Accompagnement

Toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanente) peut suivre une formation au CFA de Sées.

Le CFA dispose d'un référent handicap. Son rôle est d'accompagner l'apprenti, d'identifier les besoins et aménagements nécessaires liés à son handicap et l'orienter dans les démarches à effectuer.

Vous pouvez prendre rendez-vous en contactant l'accueil du CFA dès la réflexion sur le projet de formation.

Admissions

Pour rentrer en formation :

➤ Être titulaire de tout type de bac (professionnel, technologique, général...)

Admission via Parcoursup

Il est fortement conseillé d'avoir des connaissances sur les professions qui touchent les métiers de l'agriculture et/ou de l'élevage.

L'entrée en formation est définitive à la signature d'un contrat d'apprentissage.

Responsable de formation

Lucile TEMPLIER

Secrétariat pédagogique

Nadine MOLINA

02.33.28.12.48

cfa.sees@educagri.fr

www.campusterreetavenir.fr